



Niveau de contrainte

- Zone bleue : CONSTRUCTIBLE SOUS CONDITIONS (B1)
- Zone bleue : CONSTRUCTIBLE SOUS CONDITIONS (B2)
- Zone blanche : CONSTRUCTIBLE SANS CONTRAINTES SPECIFIQUES *

Carte au 1 / 5000

Limite communale

* vis-à-vis du risque naturel Retrait-gonflement des argiles



PREFET DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

COMMUNE DE
VILLENEUVE

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES

**CARTE DU ZONAGE REGLEMENTAIRE
RETRAIT-GONFLEMENT DES ARGILES**

Echelle : 1 / 10000

Approuvé par arrêté préfectoral

n° 2018-296-004

du 23 Octobre 2018

SERVICE INSTRUCTEUR
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

REALISATION
SOCIETE D'INGENIERIE DES MOUVEMENTS DE SOLS ET DES RISQUES NATURELS
(IMSRN)

Octobre 2018

Fond de plan : Plan Cadastral Informatisé

0 250 500 m